

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Délégation de la sécurité routière

Arrêté du 13 mai 2019 portant désignation des candidats admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2018

NOR : INTS1913331A

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'arrêté du 23 août 1971 modifié relatif au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2018 fixant les dates de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2018 ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 portant désignation des membres du jury de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur pour la session 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont déclarés admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2018 les candidats dont les noms suivent :

M. AÏCHE Lahcene.
M. AIT KOURIH Mohamed.
M. ALOUI Mountasser.
Mme BERTRAND Nancy.
Mme BEUZEBOC Marine.
Mme BOISSON Allison.
Mme DALIFARD Lilas.
M. DARRIES Joris.
Mme FAIVRE Aurélie.
Mme GARNIER Vanessa.
M. GIRAULT Jean-Baptiste.
M. GUILLAUMET Yannick.
M. HAMET Laurent.
Mme HOUIX Morgane.
Mme HUTINOT Vanessa.
M. KOLB Serge.
M. LANDREAU David.
Mme LOISY Charlotte.
Mme MARDENANY Line.
M. MARI NAVARRO Steeve.
Mme MOLINELLI Laura.
M. RACHIDI Kamel.
M. RAPOSO Pierre.
Mme REPUSSARD Véronique.
M. ROLLANDT Jean-François.
Mme STOPPA Sophie.
Mme STROBEL Élodie.

Article 2

Le délégué à la sécurité routière est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 mai 2019.

Pour le ministre et par délégation :
Le délégué à la sécurité routière,
E. BARBE